



Info-flash

N°7 - 11 janvier 2021

Comité de défense des hôpitaux publics de Dole

Pour 2021, rêvons un peu ...

Dans les écoles, médecins et infirmier-e-s scolaires interviennent régulièrement auprès des enfants : dépistage, informations, relations avec les parents...

Dans les entreprises, les équipes de la médecine du travail ont élaboré, avec les salarié-e-s une charte de la prévention des risques pour tous les postes de travail. Les salariés bénéficient d'une visite par an et peuvent rencontrer l'équipe sur simple rendez-vous en cas de besoin. La durée du travail est partout de 32H. par semaine.

Des centres de santé sont ouverts dans les quartiers, permettant à la population une prise en charge de santé couverte à 100% par la Sécurité Sociale : prévention, soins, informations, éducation thérapeutique...

Les hôpitaux disposent de matériels et de personnels permettant de répondre aux besoins de la population d'un bassin de vie ; des établissements plus spécialisés permettent une orientation en cas de besoin.

Les personnes âgées en perte d'autonomie peuvent rester au domicile plus longtemps grâce à un service public d'aide à la personne. En cas de dépendance, des établissements publics de qualité les accueillent : la Sécurité Sociale prend en charge à 100%.

Les salariés gèrent la Sécurité Sociale et travaillent avec des commissions locales regroupant des professionnels de santé, des élu-e-s et des citoyens et chargées de la définition des besoins, du suivi* et du contrôle des politiques de santé mises en œuvre.

Et si de ce rêve nous faisons une réalité pour demain ?

C'est le moment de rejoindre le Comité de défense des hôpitaux publics de DOLE ou de renouveler votre adhésion pour 2021. Envoyez nous vos coordonnées avec un chèque de 7€ (minimum) au siège 14 rue de la bière à Dole ou par internet sur le site Hello Asso. <https://www.helloasso.com/associations/comite-de-defense-des-hopitaux-publics-de-dole/adhesions/bulletin-d-adhesion> **MERCI**



A ce jour, le nombre de patients Covid à l'hôpital Pasteur est descendu à 40 mais le personnel soignant est durement touché par la pandémie (130 agents) et l'épuisement lié aux réductions de postes des années précédentes (110 suppressions).

Il est urgent de rouvrir des lits, des postes et de recruter les personnels soignants, les médecins nécessaires au fonctionnement de tous les services.



Avec les délibérations de Authume et Gevry, ce sont aujourd'hui **56**

communes représentant **30 000** habitants qui soutiennent les hôpitaux publics de Dole.

[A la semaine prochaine !](#)

En bref....

Coopération, pas concurrence

À Lons-le-Saunier, un nouveau cardiologue partage ses activités entre le centre de santé mutualiste et l'hôpital public. Un centre de santé n'est pas une opération immobilière, les médecins y sont salariés et travaillent en équipe.

Le docteur Loupiac élu Jurassien de l'année

par les lecteurs du Progres «C'est une reconnaissance qui a plus de valeur pour moi que la légion d'honneur, dit Claire Loupiac. Elle vient des vraies gens, des habitants du Jura. Je tiens à les remercier du fond du cœur.»

Lorsqu'il a été emporté par le Covid-19, le docteur Loupiac continuait de se battre contre la fermeture de la 2e ligne de Service mobile d'urgence et de réanimation, pour plus de moyens à l'hôpital, contre sa privatisation. Il dénonçait l'arrivée de nouvelles spécialités (dialyse, psychiatrie, bloc opératoire, addictologie) toutes réalisées en collaboration avec des partenaires privés.

Plus d'infos sur notre site www.defense-hopitaux-dole.fr